



2012/2013

LIVRET D'ACCUEIL



*Equipe féminine
Finaliste le 16 Juin 2012
coupe féminine Charente Maritime*



*Equipe seniors 2
Vainqueur championnat 2011/2012
Poule A
5ème Div District Charente Maritime*



*Equipe seniors 1
Le 16 Juin 2012
Vainqueur de la coupe
Challenge Charente Maritime*

Avenir Sportif de la Baie

A . S . B

CHARRON - ESNANDES - MARSILLY

Visitez notre site internet
<http://avenirsportifdelabaie.footeo.com/>

Avenir Sportif de la Baie

Le 14 Juin 2012 l'assemblée générale constitutive de la nouvelle association AVENIR SPORTIF de la BAIE née de la fusion des clubs du FC Côtier et US Charron a élu le premier bureau composé de 17 membres et celui-ci m'a apporté son soutien en me nommant le premier président de l' A. S. B.

Les membres du bureau et moi même vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous apporter, mais la pérennité du football sur le territoire de nos trois communes est l'affaire de tous. Pour notre part, nous sommes engagés pour œuvrer au mieux afin de satisfaire aux besoins de tous nos jeunes dans le cadre du projet de Club.

La première décision prise par les membres du bureau a été de créer la commission jeunes pour montrer notre détermination à œuvrer pour la mise en place de notre école de football dès le début de la saison 2012/2013.

Cette commission est composée de :

RASOLOMALALA Nirina, DEGREE Guillaume, VAILLANT Frédéric, ETIE Roland, GEORGES Gérald et AUNIS Sébastien

Vous pouvez en tant que parent de joueur vous joindre à cette commission et ainsi participer aux travaux

L'objectif principal de cette commission est de continuer à développer le projet du Club en matière du football des plus jeunes, garçons et filles.

A savoir:

- harmoniser les axes de formation pour tous les intervenants
- faire en sorte que chaque catégorie intègre une pédagogie adaptée permettant aux jeunes (garçons ou filles) de s'épanouir dans la pratique du football en ayant le goût de l'effort, du progrès technique et en intégrant le sens des valeurs collectives synonymes de plaisir pour tous.
- Sous l'impulsion de Nelly MAGOT, une école de football féminin ouverte aux filles de 6 à 14 ans ouvrira ses portes début octobre.

Pour la saison prochaine, nous avons déjà engagé nos 2 équipes seniors et notre équipe Féminine.

Le groupe senior sera entraîné par Julien MALROY assisté de Christian COCHELIN. Nous avons connu une saison 2011/2012 pleine d'espoir, un seul objectif pour ces deux équipes, une ascension au niveau supérieur.

L'équipe Féminine qui évolue au niveau régional sera toujours coachée par Nelly MAGOT, l'objectif principal reste le maintien.

Pour les catégories jeunes, l'engagement se fera suivant les inscriptions de la rentrée, l'objectif est que le club s'engage sur les catégories: U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13 avec le maximum d'équipes.

Les entrainements pour ces catégories se feront sur le terrain de la commune d'Esnandes, la réalisation de ce nouvel équipement qui a été inauguré au mois de Mai 2012 va enfin nous permettre d'accueillir nos jeunes dans de bonnes conditions.

Nous sommes en attente d'un nouveau complexe sur la commune de Charron. Il viendra encore renforcer nos équipements. Nous remercions les communes pour leurs engagements et les investissements importants consentis.

Le dernier match officiel joué le 16 Juin 2012 par le Fc COTIER et l'Us CHARRON s'est terminé par une victoire en finale de coupe Challenge Charente Maritime, un titre qui vient récompenser tout le travail accompli par ces 2 clubs.

Notre espoir est que la première saison de l'A.S.B. soit remplie de joie et de titres.

Je termine en vous assurant que l'ensemble des dirigeants et éducateurs feront tout pour que la naissance de l'Avenir Sportif de la Baie soit une réussite et remercie tous les bénévoles, parents et Partenaires qui nous aident dans cette tâche délicate mais exaltante.

Sportivement

Patrice GOMIT

BUREAU A.S.B. 2012/2013

FONCTION	NOM/PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Président	GOMIT Patrice	0637640300	patrice.gomit@gmail.com
Vice Présidente	PUIMALY Sophie	0609674078	sophie.puimaly@hotmail.fr
Vice Président	RASOLOMALALA Nirina	0699573410	nirinar1704@gmail.com
Secrétaire	DESCHAMPS Joël	0546012226	joel.deschamps0@orange.fr
Secrétaire adjoint	GEORGES Gérald	0675916021	famille-georges2@orange.fr
Trésorière	VAILLANT Caroline	0699456684	vaillantfctf@free.fr
Trésorier adjoint	JEANMAIRE Philippe	0633763675	Philippe.jeanmaire@charente-maritime.gouv.fr
Relations publiques	TEIXEIRA Antonio	0687179306	Tonio17230@hotmail.fr
Relations publiques	DEGREE Guillaume	0664208989	guillaume.degree@free.fr
Membre	CARPENTIER Thierry	0615277983	thierrycarpentier17000@orange.fr
Membre	COCHELIN Christian	0661457378	alida1201@hotmail.fr
Membre	COCHELIN Séverine	0546418211	alida1201@hotmail.fr
Membre	DOUCET Virginie	0663864872	doucetvirginie@neuf.fr
Membre	MAGOT Nelly	0630353374	nelly.mag@free.fr
Membre	MALROY Lucie	0673357128	chouquette.lucie@hotmail.fr
Membre	ROBALINHO SANTIAGO Manuel	0516193153	nath.17.jo@hotmail.fr
Membre	VAILLANT Frédéric	0661242333	vaillantfctf@free.fr

EDUCATEURS A.S.B. 2012/2013

CATEGORIES	NOM/PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
U6/U7 -U8/U9	GEORGES G�rald	0675916021	famille-georges2@orange.fr
	DEGREE Guillaume	0664208989	guillaume.degree@free.fr
U10/U11	ETIE Roland	0627195151	rolandetie@yahoo.fr
	AUNIS S�bastien	0678245370	illo.aunis@orange.fr
U12/U13	VAILLANT Fr�d�ric	0661242333	frederic_vaillant@orange.fr
	FORTUNA Fr�d�ric	0608651274	fortunafred@orange.fr
SENIORS	MALROY Julien	0684709239	julien.malroy@erdf-grdf.fr
	COCHELIN Christian	0661457378	alida1201@hotmail.fr
FEMININES	MAGOT Nelly	0630353374	nelly.mag@free.fr

ENTRAINEMENTS ECOLE DE FOOTBALL SAISON 2012/2013

CATEGORIES	JOUR	HORAIRE	TERRAIN
U6/U7 -U8/U9	Mardi	17h30 / 19h00	ESNANDES
U10/U11	Mardi	17h30 / 19h00	ESNANDES
U12/U13	Mercredi	17h30 / 19h00	ESNANDES

Les matchs de championnat se joueront sur le terrain de Marsilly suivant le calendrier  tabli par le District de Charente Maritime

Terrain :
STADE MUNICIPAL
RUE GASTON AUZARD
17137 MARSILLY

T l phone: 0546012574

Terrain :
STADE MUNICIPAL
RUE DE L'OCEAN
17137 ESNANDES

REGLEMENT INTERIEUR A.S.B

adopté par l'Assemblée Générale du 14 Juin 2012

1 – ADHESION

Afin de pouvoir pratiquer le football au sein du club, tout licencié de l' A.S.B "Avenir Sportif de la Baie" doit avoir :

- Pris connaissance du règlement intérieur et l'approuvé.
- Acquitté le montant de la cotisation de sa catégorie avant le début des compétitions.
- Cette cotisation comprend le prix de la licence, une paire de chaussettes, les frais de championnat et de la coupe. Il n'y aura pas de remboursement de cotisation si le licencié abandonne en cours d'année

2 – RÔLE DE CHACUN

EDUCATEURS

Les éducateurs de football ont pour tâche la préparation à la pratique du football à tous les niveaux et sous tous les aspects :

- Préparation physique, formation, entraînement technique et tactique.
- Éducation morale et sociale du joueur, pour une bonne intégration dans un groupe.
- Appliquer et respecter les règles des éducateurs telles que définies par le District ainsi que la Ligue Amateur de football, la charte du football et le règlement.
- Ils ont toute autorité en matière de choix technique, tactique, pour la composition et la direction des équipes dont ils sont responsables.
- Il est garant des équipements et matériels confiés à son équipe par le club ou les mairies. Il lui appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que ces équipements et matériels restent en bon état.
- Ils resteront toutefois sous la responsabilité et l'autorité du directeur technique ou du président.

JOUEURS

Tout joueur adhère au club pour prendre plaisir à la pratique du football dans un bon esprit et dans le respect des règles élémentaires de la vie sportive et associative.

Il est tenu de :

- Se tenir au courant des convocations.
- Prévenir l'éducateur ou un dirigeant au moins 48h à l'avance en cas d'absence.
- Respecter les horaires.
- Accepter les décisions prises par les éducateurs ou entraîneurs.
- Respecter le matériel et les locaux du club.
- Participer au maximum à la vie du club.

PARENTS

En inscrivant leurs enfants dans un club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leurs enfants.

Nous demandons aux parents de participer au maximum aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année sportive, car l'avenir du club passe par leur implication.

Les parents doivent :

- Respecter les heures de début et de fin des séances d'entraînement et de matchs.
- Prévenir l'éducateur ou un dirigeant en cas d'absence ou de retard.
- Avant de quitter leur enfant, s'assurer que l'encadrement soit présent.
- chaque enfant devra avoir une tenue adaptée, notamment porter des protège-tibias et les vêtements fournis ou demandés par le club. Par mesure d'hygiène, il devra posséder une tenue complète de rechange et prendre une douche après les entraînements ou les matchs
- Pour les matchs à l'extérieur, accompagner l'équipe le plus souvent possible ou s'assurer qu'il y a assez de voitures pour le transport des joueurs avant le départ.
- Exiger de l'enfant le respect des conducteurs et des accompagnateurs.

3 – RESPONSABILITES

La responsabilité du club n'est engagée, pour les joueurs ayant acquitté leur cotisation, que pendant les heures d'entraînement indiquées en début de saison pour chaque catégorie ou des horaires indiqués pour les compétitions.

4 – INSTALLATIONS SPORTIVES

Les installations sportives appartiennent aux municipalités de Charron, Esnandes et Marsilly. Toutes dégradations volontaires entraîneraient des sanctions, y compris la facturation de la réparation ou le remplacement du bien détérioré.

5 – SANCTIONS

Tout licencié est responsable moral et financier des sanctions (frais administratifs et amendes) encourues lors des matchs pour des cartons jaunes et rouges. Le bureau peut demander à tout Joueur sanctionné pour une attitude incorrecte ou un écart de langage de supporter le préjudice financier réclamé au club par le règlement en vigueur.

6 – ASSURANCES

La licence de la Fédération Française de Football inclut une assurance.

Les déclarations d'accident sont à envoyer dans un délai de 5 jours.

Il appartient aux joueurs accidentés de payer tous soins et de se faire rembourser en premier lieu par leur assurance maladie (sécurité sociale ou centre de caisse).

Les joueurs affiliés à des organismes complémentaires doivent faire intervenir ceux-ci.

Attention : aucune perte de salaire ou de revenu n'est couvert par cet assureur (garantie facultative « perte de salaire »).

En cas d'accident grave, il sera fait appel aux services d'urgence (pompiers ou SAMU) et le joueur accidenté sera conduit à l'hôpital. Le club fera le maximum pour avertir les parents ou le conjoint dans les plus brefs délais.

7 – DIFFUSION PHOTO

La diffusion de photos à caractère sportif sur les supports dont le club dispose (Calendrier, Site internet ...) est autorisée par les licenciés, et accompagnateurs, sauf avis contraire des concernés par lettre recommandée. Toutes autres utilisations de ces images sur d'autres sites Internet ou blogs n'engagent en rien la responsabilité du club, mais de la personne les exploitant.

Pour les mineurs il sera demandé aux parents ou représentant légal de signer une autorisation présentée par le club au début de chaque saison.

Le Comité directeur

NOS COULEURS



CHARTRE ECOLE DE FOOTBALL

L' image d'un club passe aussi par le bon comportement de ses joueurs.

A nous éducateurs d'équipes de faire respecter un certain état d'esprit sportif

RESPECT

EDUCATION

SPORTIVITE

POLITESSE

ESPRIT D'EQUIPE

CAMARADERIE

TOLERANCE



CHARTRE DU JOUEUR

L' image d'un club passe aussi par le bon comportement de ses joueurs. A nous éducateur d'équipes de faire respecter un certain état d'esprit sportif

- 1. Respecter les règlements, ne jamais chercher à les enfreindre délibérément.*
- 2. Respecter mon entraîneur, j'arrive à l'heure aux entraînements et au matchs, j'écoute les consignes, je respecte ses décisions et je discute avec lui si j'ai un problème.*
- 3. Respecter les arbitres, accepter toutes ses décisions même si elles me paraissent injustes. Si je prends un carton rouge pour contestation, coup volontaire à l'adversaire ou arbitre ou pour tout autre comportement non fair-play, je paierai l'amande infligée au club par le district ou la ligue de football. Je ne pourrai rejouer en compétition qu'après avoir réglé ce carton.*
- 4. Serrer la main de l'adversaire et de l'arbitre après la rencontre quel que soit le résultat de la rencontre.*
- 5. Accueillir la victoire avec modestie sans vouloir ridiculiser l'adversaire*
- 6. Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire, dans la défaite*
- 7. Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie, rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale, être généreux et tolérant*
- 8. Je signe une licence pour jouer dans un club et non pas pour l'équipe 1. Je m'engage à procéder au règlement de cette licence lors de la remise de cette dernière*



CHARTRE DU DIRIGEANT

Le dirigeant joue un rôle essentiel entre l'ensemble des intervenants du Football Club COTIER. Aussi nous avons besoin de votre engagement à nos côtés.

Rôle général du dirigeant

- 1. être licencié au club en tant que dirigeant***
- 2. Appliquer la politique général du club: « développer l'esprit d'équipe »***
- 3. Aider l'éducateur dans sa tâche et dans les actions de formations***
- 4. Vivre pleinement la vie associative du club***
- 5. Aider le club dans l'organisation de ses manifestations « tournois, loto ... »***
- 6. Créer un climat de confiance avec les joueurs, être juste, on est dirigeant d'une équipe pas de sa fille ou de son fils.***
- 7. Agir avec franchise, être un exemple pour les joueurs (surtout les jeunes): tenue, comportement langage.***
- 8. Connaître les règles du football***
- 9. Savoir remplir une feuille de match***
- 10. Etre attentif aux comportements des joueurs sur le respect de l'arbitrage***
- 11. Etre un exemple de sportivité/ après le match et quel que soit le résultat on serre la main à tout le monde***



CALENDRIERS SENIORS SAISON 2012/2013

MATCH ALLER		FEMININES DH REGIONALE	MATCH RETOUR	
J 01	16/09/2012	AS de la BAIE – PARSAC US *	J 10	03/02/2013
J 02	23/09/2012	* VARETZ AC – AS de la BAIE	J 11	10/02/2013
J 03	07/10/2012	AS de la BAIE – NIEUL 87 AS *	J 12	10/03/2013
J 04	14/10/2012	CENON S/VIENNE – AS de la BAIE	J 13	17/03/2013
J 05	21/10/2012	AS de la BAIE – FC CUBLAC	J 14	24/03/2013
J 06	11/11/2012	EXEMPT – AS de la BAIE	J 15	07/04/2013
J 07	25/11/2012	AS de la BAIE – BOUTONNAIS AVIRON	J 16	05/05/2013
J 08	02/12/2012	AS de la BAIE – CHAPELLE BATON US	J 17	12/05/2013
J 09	09/12/2012	PEYRABOUT GUERETOISE – AS de la BAIE	J 18	26/05/2013

* Match le Dimanche à 13h15

MATCH ALLER		4ème DIVISION POULE C	MATCH RETOUR	
J 01	09/09/2012	FC 2c 2 – AS de la BAIE	J 12	20/01/2013
J 02	23/09/2012	AS de la BAIE – BOISSEUIL/St PIERRE	J 13	27/01/2013
J 03	07/10/2012	OPMVS 2 - AS de la BAIE	J 14	03/02/2013
J 04	14/10/2012	AS de la BAIE – FC AUNISIEN 2	J 15	03/03/2013
J 05	21/10/2012	ANGOULINS/BOUCHOLEUR 2 – AS de la BAIE	J 16	10/03/2013
J 06	28/10/2012	AS de la BAIE - VERINES	J 17	17/03/2013
J 07	03/11/2012	(S) FC NORD 17 3 – AS de la BAIE	J 18	07/04/2013
J 08	11/11/2012	MARSAIS – AS de la BAIE	J 19	14/04/2013
J 09	25/11/2012	PUYRAVAULT – AS de la BAIE	J 20	28/04/2013
J 10	02/12/2012	LA ROCHELLE FC – AS de la BAIE	J 21	05/05/2013
J 11	09/12/2012	AS de la BAIE - NIEUL DUR MER 2 (SS)	J 22	11/05/2013

(S): Match le samedi à 18h00

(SS): Match le samedi à 19h00

MATCH ALLER		5ème DIVISION POULE H	MATCH RETOUR	
J 01	09/09/2012	LONGEVES 2 – AS de la BAIE	J 12	20/01/2013
J 02	23/09/2012	* AS de la BAIE – AS THOMAS PERRIOT	J 13	27/01/2013
J 03	07/10/2012	* OPMVS 3 - AS de la BAIE	J 14	03/02/2013
J 04	14/10/2012	* AS de la BAIE – ANDILLY 2	J 15	03/03/2013
J 05	21/10/2012	* ROCHELLE PORTUGUAIS 2 – AS de la BAIE	J 16	10/03/2013
J 06	28/10/2012	* AS de la BAIE - ST CHRISTOPHE	J 17	17/03/2013
J 07	04/11/2012	FORGES – AS de la BAIE	J 18	07/04/2013
J 08	10/11/2012	(S) AIGREFEUILLE 2 – AS de la BAIE	J 19	14/04/2013
J 09	25/11/2012	*AUNIS AFC3 – AS de la BAIE	J 20	28/04/2013
J 10	02/12/2012	ST ROGATIEN – AS de la BAIE	J 21	05/05/2013
J 11	09/12/2012	*AS de la BAIE - VERINES	J 22	11/05/2013

(S): Match le samedi à 18h00

* Match le Dimanche à 13h15

Les dates de matchs peuvent être modifiées par le district

Retrouver les calendriers sur notre site internet: <http://avenirsportifdelabaie.footeo.com/>

BILAN SAISON 2011/2012

La saison 2011/2012 restera une saison riche en événements, le plus important restera le rapprochement des club du Fc CÔTIER et US CHARRON qui ont décidé le 14 Juin 2012 après une entente en seniors de 5 années de fusionner.

Le Fc CÔTIER et US CHARRON représentaient 127 licencié(es) qui ont foulé les différentes pelouses du département , participé aux championnats départementaux et régionaux ainsi qu'aux différentes coupes.

L'équipe féminine qui évolue en DRH se maintient et a joué la finale de la coupe Charente Maritime

Les équipes seniors ont réalisé une très bonne saison. Notre équipe 1 engagée en 4ème division de district termine 2ème de son championnat et à gagné la coupe challenge Charente Maritime . L'équipe 2 tombée en quart de finale du challenge des réserves à terminé 1ère de son championnat de 5ème division de district . Nos attaquants ont fait parler la poudre avec plus de 200 buts inscrits toutes compétitions confondues.

Les U10 /U11 ont réalisé une bonne première phase et une deuxième phase honorable.

Les débutants ont assuré le maximum de plateaux.

Le Football Club Côtier et US CHARRON remercient l'ensemble des éducateurs, dirigeant(es), bénévoles et partenaires qui nous ont permis d'organiser l'ensemble de nos manifestations

NOS DEBUTANTS FC COTIER



Retrouvez le résultat des championnats

MATCH ALLER				4ème DIVISION POULE C				MATCH RETOUR			
J 01	11/09/2011	3	0	FC COTIER – VERINES				J 12	29/01/2012	5	0
J 02	24/09/2011	0	4	LA JARRIE FC 2 – FC COTIER				J 13	26/02/2012	0	3
J 03	09/10/2011	3	1	FC COTIER - NIEUL SUR MER 2				J 14	28/04/2012	5	3
J 04	16/10/2011	0	6	SOUBISE OC – FC COTIER				J 15	11/03/2012	2	1
J 05	23/10/2011	7	0	FC COTIER – ROCHELLE MIREUIL 2				J 16	18/03/2012	9	0
J 06	30/10/2011	0	7	ANGOULINS/BOUCHOLEUR 2 - FC COTIER				J 17	25/03/2012	0	5
J 07	06/11/2011	1	0	FC COTIER – LA ROCHELLE PORTUGAIS				J 18	01/04/2012	5	4
J 08	13/11/2011	7	1	FC COTIER – BREUIL MAGNE FC 2				J 19	15/04/2012	0	1
J 09	26/11/2011	0	8	LES DIABLES ROUGES C2 – FC COTIER				J 20	06/05/2012	3	1
J 10	04/12/2011	0	1	FC COTIER – AS A.LALEU PALLICE				J 21	13/05/2012	2	0
J 11	10/12/2011	0	6	MARANS/STADE 2 - FC COTIER				J 22	20/05/2012	0F	3



CLASSEMENT											
CLUB		Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Diff
1	As A. LALEU PALLICE	81	22	19	2	1	0	94	17	0	77
2	FC COTIER / CHARRON	76	22	18	0	4	0	91	16	0	75
3	NIEUL SUR MER 2	58	22	10	6	6	0	46	40	0	6
4	VERINES	57	22	11	2	9	0	63	52	0	11
5	BREUIL MAGNE Fc 2	54	22	10	3	8	1	32	43	0	-11
6	LES DIABLES ROUGES 2	51	22	8	5	9	0	49	56	0	-7
7	ANGOULINS /BOUCHOLEUR 2	49	22	9	1	11	1	36	72	0	-37
8	SOUBISE Oc	45	22	6	5	11	0	38	55	0	-17
9	LA JARRIE Fc 2	40	22	6	3	12	1	32	48	0	-16
10	MIREUIL 2	39	22	7	2	11	2	48	78	0	-30
11	ROCHELLE PORTUGAIS	39	22	5	3	14	0	47	68	0	-21
12	MARANS St 2	38	22	4	6	10	2	31	61	0	-30

MATCH ALLER			U10/U11 A 7 Phase 1			MATCH RETOUR		
J 01	24/09/2011	3 2	STE SOULLE - FC COTIER					
J 02	01/10/2011	4 0	FC COTIER - DOMPIERRE/BOURGNEUF 2					
J 03	22/10/2011	2 8	NIEUL SUR MER 2 - FC COTIER					
J 04	05/11/2011	1 2	FC COTIER - MARANS/CHARRON					
J 05	19/11/2011	4 2	FC2C 3 - FC COTIER					

BILAN Phase 1						
J	G	N	P	Bp	Bc	Diff
5	2	0	3	17	11	6



MATCH ALLER			U13 A 9 Phase 2			MATCH RETOUR		
J 01	14/01/2012	5 1	Ste SOULLE - FC COTIER			J 12	24/03/2012	7 2
J 02	21/01/2012	3 2	FC COTIER - LA ROCHELLE OPMVS			J 13	31/03/2012	2 2
J 03	28/01/2012	5 2	F Atl ROCHELAIS 2 - FC COTIER			J 14	14/04/2012	3 1
J 04	21/03/2012		AYTRE - FC COTIER			J 15	05/05/2012	4 1
J 05	28/03/2012	2 2	FC COTIER - Fc2c			J 16	12/05/2012	3 3

BILAN Phase 1						
J	G	N	P	Bp	Bc	Diff
9	1	3	5	17	33	-16

NOS DEBUTANTS US CHARRON





Charron

Esnandes

Marsilly

Marsilly